

Trois questions à Pacôme Moubelet Boubeya, ministre d'État en charge de la Forêt, la Mer et l'Environnement

"Notre pays a la lourde responsabilité de parler au nom de tout le continent sur les questions relatives aux changements climatiques"

Propos recueillis par F.A.

Libreville/Gabon

L'union. M. le ministre d'Etat, quel était le but de votre visite au siège du Programme des Nations Unies pour l'environnement à Nairobi?

Pacôme MOUBELET BOUBEYA: "la mission que j'ai entreprise à Nairobi intervient trois mois après que le Gabon a accédé, le 12 juin dernier, à la présidence de la CMAE. C'est d'ailleurs un double honneur qui est fait au Gabon, puisqu'il présidera, pour la période 2017-2018, les deux plus importantes instances environnementales du continent, à savoir la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement et la coordination des chefs d'Etats et/ou de gouvernements pour la lutte contre les changements climatiques (CAHOSCC). Il m'a paru donc opportun de répondre favorablement à l'invitation de l'Organisation des Nations Unies pour l'environnement, le PNUE, qui assure le Secrétariat de la CMAE. Au siège du PNUE, il était principalement question, durant cette prise de contact, de discuter avec toutes les parties prenantes, de la mise en œuvre des décisions de Libreville. Ensuite, d'arrêter un calendrier d'événements environnementaux pertinents pour la fin de l'année en cours, afin de jeter les bases d'une feuille de route pour les deux prochaines années. En effet, il importait pour moi de faire partager la nécessité d'une planification appropriée de nos activités. A Li-

breville, les ministres avaient adopté une trentaine de résolutions, afin d'intensifier les efforts, entre autres, pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable connexes, ainsi que de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. La mission de Nairobi participe de notre volonté de promouvoir la nécessaire synergie entre les différentes institutions qui interviennent au bénéfice du continent sur les questions relatives à l'environnement. Tout comme, il devient indispensable d'établir les modalités d'un suivi régulier des résolutions, non seulement celles qui ont été prises récemment aux assises de Libreville, mais aussi lors des grandes rencontres internationales. Il faut également fédérer toutes les initiatives au sein de la CMAE, pour une question d'efficacité. A la vérité et ce, face aux multiples enjeux environnementaux du moment, le rôle de la CMAE devient de plus en plus important.

Vos rencontres à Nairobi avec, notamment, le directeur exécutif ONU-Environnement et Secrétaire général adjoint de l'ONU, Erik Solheim, avait des relents de diplomatie environnementale, le Gabon a-t-il encore besoin de faire ses preuves dans ce domaine ?

Nous ne sommes pas allés en conquête à Nairobi. Nos actes et nos engagements pour la cause environnementale précèdent largement notre réputation. Le président de la République, chef de l'Etat, Son Excellence Ali Bongo Ondimba est désormais une locomotive



Photo : D.R

Pacôme Moubelet Boubeya, à Nairobi en qualité de président de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE).

continentale en la matière. Son leadership force le respect sur la scène internationale. Pour preuve, il n'y a qu'à comptabiliser le nombre de sollicitations dont il fait régulièrement l'objet chaque année. Dans son propos d'ouverture des travaux de la 16e CMAE en juin dernier, Monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement, Emmanuel Issoze Ngondet avait invité les ministres africains de l'Environnement à œuvrer dans le sens de donner plus de moyens financiers et techniques à l'institution. C'est une démarche qui incombe à tous les Etats, de manière individuelle et collective. Mais ce challenge ne peut être relevé que par les seuls Etats africains, car les problématiques auxquelles nous sommes confrontés sont complexes et d'envergure mondiale. Il y a effectivement une diplomatie environnementale à mener et nous comptons la poursuivre à la tête du bureau de la CMAE. C'est d'ailleurs

dans cette optique que j'ai rencontré S.E.Kelebert Nkomani, le doyen du corps diplomatique africain près le PNUE. Il s'agit d'un groupe de diplomates représentant 25 pays, tous établis à Nairobi. Je lui ai dit tout l'intérêt pour le continent africain de parler d'une seule voix. Les enjeux environnementaux et de développement durable rendent indispensable une cohérence dans la prise de décision commune pour les intérêts de notre continent. Je considère que le combat de l'Afrique est d'abord celui des Africains eux-mêmes. Le continent africain n'est jamais aussi redoutable que lorsque les Africains font bloc pour parler d'une seule voix. Toutefois, la position africaine est avant tout consensuelle, elle doit donc être débattue au niveau des instances dédiées. La CMAE est l'une d'elle. Notre démarche est le prolongement de l'action du président de la République, chef de l'Etat, Son Excellence Ali Bongo Ondimba. En effet, sous sa mandature à la tête de la coordination des chefs d'Etats et/ou de gouvernements pour la lutte contre les changements climatiques (CAHOSCC), notre pays a la lourde responsabilité de parler au nom de tout le continent, dans les instances les plus élevées de la planète sur les questions relatives aux changements climatiques. Cette lourde responsabilité, qui est du reste confortée par les attentes des diplomates africains, m'amène à mesurer la profondeur de mes échanges avec le président du Comité des représentants permanents près le PNUE, S.E John Morretti. Ce dernier a estimé que ma visite, la première dans les annales de la diplomatie environnementale continen-

tale, a ouvert une nouvelle ère et est porteuse d'espoirs pour l'avenir d'une Afrique unie en matière d'environnement.

Actuellement, le PNUE prépare sa troisième assemblée générale. Dans quelles conditions la CMAE prendra-t-elle part à ces assises ?

Permettez-moi de rappeler que le Gabon est vice-président du Bureau de cette 3e session de l'ANUE, au compte de l'Afrique. Le directeur exécutif du PNUE espère une participation du président de la République, Ali Bongo Ondimba parmi les hôtes de marque.

Pour ce qui est de la préparation de cet événement planétaire, le PNUE procède d'abord par des consultations avec les Etats membres. Ensuite, il sera produit un draft de la déclaration et d'autres projets de décisions de la 3e assemblée générale (ANUE). Le document préliminaire sera consultable en ligne à partir du 13 septembre 2017 (l'interview a été réalisée avant cette date, ndlr). Pour finaliser ces documents de travail, une réunion du bureau se tiendra sous forme de vidéoconférence (...), un autre échange est également prévu avoir lieu le 31 octobre prochain. Le président de la conférence ministérielle africaine que je suis, dois avoir transmis le rapport de la 16e session de la Conférence, y compris les recommandations figurant dans la Déclaration de Libreville et ses annexes, à la Commission de l'Union africaine pour suite à donner par les organes directeurs de l'Union africaine.



Dans le cadre du processus d'inscriptions 2017-2018, le Secrétaire Général de l'UOB invite les nouveaux bacheliers ayant préalablement pris une pré-inscription sur le site de l'UOB www.universiteomarbongo.org au plus tard le dimanche 17 septembre 2017 à procéder à la validation de leur inscription, au sein de l'UOB, selon le chronogramme établi ainsi qu'il suit :

Etablissement	Lundi 18 septembre 2017	Mardi 19 septembre 2017	Mercredi 20 septembre 2017	Jeudi 21 septembre 2017	Vendredi 22 septembre 2017
FLSH	• Anglais • Lettres Modernes • Philosophie	• Anglais • Lettres Modernes • Philosophie	• Anthropologie • Psychologie	• Anthropologie • Psychologie	• Etudes Ibériques • Histoire • Sociologie
FDSE (par ordre alphabétique des noms de candidats)	• Droit (A-L)	• Droit (M-N)	• Droit (M-N)	• Droit (O-Z)	• Droit (O-Z)
	Lundi 25 septembre 2017	Mardi 26 septembre 2017	Mercredi 27 septembre 2017	Jeudi 28 septembre 2017	Vendredi 29 septembre 2017
FLSH	• Etudes Ibériques • Histoire • Sociologie	• Littératures Africaines • Sciences du Langage	• Littératures Africaines • Sciences du Langage	• Etudes Germaniques • Géographie	• Etudes Germaniques • Géographie
FDSE	• Economie (A-L)	• Economie (M-N)	• Economie (M-N)	• Economie (O-Z)	• Economie (O-Z)

- Les candidats devront se munir des pièces suivantes :
- 2 copies de la fiche de pré-inscription téléchargeable sur le site de l'UOB ;
 - Une copie légalisée ou original du certificat d'admission au baccalauréat ;
 - Un relevé de notes du bac ;
 - Une copie légalisée ou original d'extrait d'acte de naissance ;
 - Une attestation d'adhésion à la Charte des étudiants de l'UOB, téléchargeable sur le site de l'UOB;
 - 2 demi-cartes photo (couleur).

Le montant des frais d'inscription en Licence fondamentale s'élève à 50.000 F CFA pour les Nationaux et assimilés, et à partir de 190.000 F CFA pour les autres étrangers. Passé ce délai, toute personne non inscrite ne pourra se prévaloir de la qualité d'étudiant à l'UOB. Par conséquent, elle ne pourra prendre part ni aux activités pédagogiques ni aux examens.

Fait à Libreville, le 14 septembre 2017

Le Secrétaire Général
Dieudonné-Robert OBANGA